

Impulsion, le programme de dépistage organisé du cancer du poumon déployé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

14.8.2026 - | ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre les cancers, le programme pilote de dépistage du cancer du poumon IMPULSION a été lancé dans cinq régions françaises, dont la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'objectif du programme est de permettre une **détection plus précoce de la maladie**, à un stade où un traitement curatif, notamment chirurgical, est possible.

Détecter plus tôt pour mieux guérir

L'objectif du programme est de permettre une **détection plus précoce de la maladie**, à un stade où un traitement curatif, notamment chirurgical, est possible.

En effet, le cancer du poumon évolue longtemps de manière silencieuse. Lorsque les symptômes apparaissent, la maladie est souvent déjà avancée, ce qui limite les possibilités thérapeutiques.

Les études montrent qu'un dépistage par scanner à faible dose pourrait réduire de 20 à 25 % la mortalité liée à ce cancer. À l'échelle nationale, cela pourrait représenter jusqu'à 13 000 décès évités en cinq ans.

Le programme IMPULSION est financé à hauteur de 6 millions d'euros par l'Institut national du cancer (INCa). Il bénéficie également du soutien de la Direction générale de la santé et des Agences régionales de santé pour son déploiement territorial.

Le dispositif prévoit l'inclusion de 20 000 participants âgés de 50 à 74 ans (au niveau national), fumeurs ou ex-fumeurs ayant arrêté depuis moins de 15 ans.

Il repose sur :

- la réalisation d'un scanner thoracique à faible dose,
- la proposition systématique d'un accompagnement au sevrage tabagique.

Concrètement, comment ça se passe ?

1. Le repérage d'une personne potentiellement éligible peut être réalisé par un médecin généraliste ou tout autre professionnel de santé. La personne peut également se porter

volontaire directement sur le site www.depistage-cancer-poumon.fr/ ou en contactant le centre d'appel au 3433

2. Une consultation dite « d'inclusion » est proposée. Lors de cette consultation, le soignant vérifie l'éligibilité, informe la personne sur les modalités pratiques du dépistage et recueille son accord de participation. Si la personne est toujours fumeuse, un accompagnement à l'arrêt du tabac lui est proposé.
3. La personne prend rendez-vous pour réaliser un scanner thoracique à faible dose dans un centre de radiologie agréé.
4. La personne dépistée et son médecin traitant reçoivent les résultats dans un délai de 15 jours.
 - Si aucune anomalie n'est détectée, la personne est invitée à refaire un scanner à un an d'intervalle puis tous les deux ans.
 - Si une anomalie est détectée, une consultation médicale et d'autres examens sont programmés.

Le scanner thoracique est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie, sans avance de frais et les consultations associées sont prises en charge dans les conditions habituelles.

Une mobilisation régionale en Provence-Alpes-Côte d'Azur

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur fait partie des cinq territoires pilotes engagés dans le déploiement du programme. L'organisation régionale est portée conjointement par le CHU de Nice/IHU RespirERA et l'AP-HM, en lien étroit avec l'ARS Paca. Elle repose, à ce jour, sur la mobilisation de 14 centres investigateurs (chargés des consultations d'inclusion) qui seront prochainement au nombre de 25, ainsi que de 16 centres de radiologie agréés (chargés de la réalisation des scanners) répartis sur l'ensemble du territoire.

La liste des centres investigateurs et des centres de radiologie agréés est disponible et sera régulièrement actualisée sur le site <https://www.depistage-cancer-poumon.fr/trouver-un-professionnel>

Un enjeu majeur de santé publique

Le cancer du poumon constitue aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique. Il s'agit du 2^{ème} cancer le plus fréquent chez les hommes, du 3^{ème} chez les femmes et de la 1^{ère} cause de mortalité par cancer. Ce cancer reste de mauvais pronostic, avec un taux de survie nette à cinq ans de 20 %, notamment en raison d'un diagnostic tardif : dans 73 % des cas, il est détecté à un stade avancé.

Le tabagisme est responsable de plus de 80 % des cancers du poumon. Malgré une baisse constatée

ces dernières années comme partout en France, la région Paca reste celle qui compte la proportion de fumeurs quotidiens la plus élevée, avec 21 % des adultes de la région qui déclarent fumer quotidiennement (Santé Publique France 2024^[1]). Le tabagisme y est responsable de près de 6 000 décès prématurés et évitables par an (Santé Publique France 2023^[2]).

[1] Tabagisme : usage, envie d'arrêter et tentatives d'arrêt. In Baromètre de Santé publique France : résultats de l'édition 2024. Saint-Maurice: Santé publique France; 2025

[2] Santé publique France / Les décès attribuables au tabagisme. Mise à jour des estimations pour l'année 2023 /

Édition nationale / 16 février 2026

<https://www.paca.ars.sante.fr/impulsion-le-programme-de-depistage-organise-du-cancer-du-poumon-deploye-en-region-provence-alpes>